

REVUE DE PRESSE SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE DU 26 AOUT 2016



Tourisme: tops et flops de l'été 2016

ÉCONOMIE Les attentats et les mouvements sociaux ont plombé la saison touristique. Paris s'effondre. Le rural résiste. L'hôtellerie est en baisse. Les parcs de loisirs sont au sommet

lest encore trop tôt pour tirer un bilan définitif de la saison touristique, qui n'est pas encore complètement terminée, mais il semble déjà acquis que le cru touristique 2016 ne sera pas bon, bien en deçà de ce que fut la fréquentation en 2015, année record il est vrai. « Tout a démarré comme dans un mauvais film, les grèves succédant aux attentats de novembre, les réseaux sociaux coréens, chinois ou japonais faisant le buzz sur des touristes détroussés à Paris », rappelle Didier Arino, patron girondin du cabinet Protourisme. Difficile de commencer plus mal une saison touristique où l'image, la tranquillité et la confiance sont les valeurs cardinales.

Résultat, en cette fin du mois d'août, les professionnels du tourisme sont à moitié satisfaits, même si tout n'est pas noir dans la planète tourisme française, qui compte tant dans l'économie du pays et de nos territoires, avec ses 160 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 7 % du produit intérieur brut français. Pas

Les touristes étrangers boudent Paris

C'est le point noir absolu de la saison.

Le nombre de touristes étrangers en France a chuté de 7% depuis le début de l'année. Le chiffre, issu des statistiques des aéroports, a été révélé cette semaine par Jean-Marc Ayrault, le ministre des Affaires étrangères.

L'impact est même encore plus lourd à Paris, destination que les Italiens, les Chinois, les Suisses, les Allemands, les Anglais et les Américains ont délaissée cette année. La fréquentation des sites emblématiques comme l'Arc de triomphe, le Grand Palais, la Cité des sciences ont enregistré de fortes baisses de fréquentation, de 15 à 35 %. Les professionnels du tourisme parisien estiment à 750 millions d'euros la baisse cumulée du chiffre d'affaires. Et la saison n'est pas finie. « Même en région, le tourisme urbain a fléchi en raison de la méfiance de la clientèle étrangère », note Marc Watkins, président du cabinet Coach Omnium.

2 Le désarrol des hôtellers-restaurateurs

Pour les hôteliers-restaurateurs, le match est plié, car on ne récupère pas des nuitées ou des repas non consommés. «Ce sera une petite saison » admet Hervé Bécam, vice-président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie. Ce syndicat professionnel estime entre 4 et 5 % la baisse de fréquentation globale dans le pays cette saison. Le recul est même encore plus fort dans les palases parisiens, de l'ordre de 15 %, en raison de la désaffection des touristes étrangers, plus fortunés.

La région parisienne, mais aussi la Côte d'Azur, sont pris dans le même tourbillon. Les attentats de Nice n'ont rien arrangé. Le revenu par

chambre disponible, un des principaux indicateurs Le nombre du secteur, a dimide touristes nué de 9,4% entre étrangers le 1er juillet et le en France a 20 août, selon le chuté de 7% cabinet spécialisé depuis MKG. « Coté resle début tauration, le client a été présent, mais le ticket de l'année

moyen n'a pas progressé », souligne Hervé Becam.

En région, le littoral atlantique, de la Bretagne jusqu'à Hendaye, a fait une belle haute saison. Le tourisme vert dans les zones rurales, plus éloignées des villes, a globalement tiré son épingle du jeu. Le chiffre d'affaires des gîtes et chambres d'hôtes est en croissance de 3,2 % au mois de juillet selon la Fédération nationale des gîtes de France.

3 Les parcs de loisirs en pleine santé

La hausse du nombre de visiteurs est de l'ordre de 5% en movenne. Le Puturoscope est dans cette tendance positive. Il a accueilli 600 000 visiteurs cet été : un record ! Le Puy d Fou cartonne avec son nouvea spectacle: 20 % d'affluence en plu Le Pale, parc animalier et d'attractio situé dans le département de l'Allie a vu sa fréquentation augmenter d 12% au mois de juillet. Les aquarium de Saint-Malo et de La Rochelle or eux aussi très bien tenu la saiso «Nous proposons un divertissemer sûr, dépaysant, et qui se partage e tre plusieurs générations d'ur même famille », explique Arnau Benett, le président du Syndicat n tional des parcs de loisirs (Snelac Les parcs investissent aussi en pe

manence dans de nouvelles attra tions pour séduire une clientèle o proximité. Même les parcs régi naux de moindre importance so en progression. Eurodisney à Marr la-Vallée enregistre une baisse o chiffre d'affaires. Il est, parmi les par français, le plus dépendant d'ur clientèle européenne.

4 De nouveaux comportement touristiques émergents Il ne faut jamais oublier une règles

base dans le secteur du tourisme : succès est le fruit d'une alchimie e tre un état d'esprit, la qualité d'ur prestation et un prix. « Les hôtels, d'abord les chaînes puis les indépendants, ont pratiqué dans les villes de l'Euro des prix deux à trois fois plus élevés que la moyenne ce qui explique le succès d'Airbnb », analyse Marc Watkins. Les pratiques de l'échange de biens pendant les vacances ou de la location entre particuliers se multiplient elles aussi sans qu'il soit possible d'en tenir une comptabilité précise. « Les Français étaient moins nombreux (57 %) à vouloir partir en vacances cette année que l'an passé (63%)», notait hier à Bordeaux Régine Marchand, la pré-

sidente du Comité régional du tourisme d'Aquitaine. Ils sont aussi nombreux à partir plus près de chez eux, plus souvent et moins longtemps se partageant entre la location, les hôtels et la famille ou les amis : « On est davantage dans le court séjour que dans le tourisme », précise Didier Arino.

Dernier point et non le moindre. Cette année, un tiers des Français sont partis à l'étranger, contre un quart l'an passé. Souvent en Espagne, en Grèce ou au Portugal, nouvelles stars des destinations européennes. À très bon prix.

« En retrait à Paris mais solide en région »



Matthias Fekl: « Des crédits sont engagés avec la Calsse des dépôts. » PHOTOL THEILET/VSON

INTERVIEW Secrétaire d'État au Tourisme, le Marmandais Matthias Fekl, dresse un premier bilan nuancé

« Sud Ouest » Les premiers bilans de la saison ne sont pas bons. Comment l'expliquer?

Matthias Fekl On fera le bilan de l'année à la fin de l'année, car l'activité touristique ne se résume pas à la saison estivale, même si elle donne le tempo. Nous avions connu en 2015 un record d'accueil de touristes étrangers, avec plus de 85 millions de visiteurs. Pour 2016, nous n'avons aujourd'hui que des tendances et une image, il est vrai, contrastée.

La baisse est importante pour Paris et la région Île-de-France, mais ailleurs, dans les régions, la fréquentation demeure stable au regard de 2015. Les campings, le tourisme fluvial, les parcs d'attraction, mais aussi l'écotourisme, qui propose des circuits plus authentiques, sont eux dans une bonne dynamique. Le

contexte des attentats a clairement joué sur la clientèle internationale en région parisienne. La baisse est de 10 % dans la capitale, mais elle est bien plus forte pour les touristes américains ou asiatiques.

Comment soutenir les professionnels à Paris ?

Dès les attentats de novembre dernier, nous avons initié un plan de relance. D'abord en soutenant, à hauteur de 1 million d'euros, un plan de communication mondial pour valoriser toutes les possibilités offertes par la destination francilienne. Ce plan est étendu à la Côte d'Azur. Nous menons avec les professionnels un travail de fond. Nous avons annoncé des possibilités d'étalement de cotisations sociales et fiscales pour les hôtels et restaurant les plus touchés. Nous verrons avec les professionnels comment il faut adapter ces dispositifs. Nous travaillons aussi sur l'accueil, la formation et l'investissement. L'effort est important.

Les régions résistent donc mieux, tant à l'Intérieur des terres que sur le littoral ?

Selon nos informations, qui n'expriment pour le moment que des tendances, les Français ont visité cette année leur pays en quantité, et nombreux ont été les étrangers, essentiellement européens, qui ont séjourné sur nos territoires plutôt qu'en région parisienne. Sur le littoral autant qu'à l'intérieur. C'est positif.

Vous aviez annoncé il y a quelques mois une enveloppe de 1 milliard d'euros pour le secteur touristique. Ces crédits sont-ils engagés ? Oui. Et il faut s'en féliciter car la contrainte budgétaire est forte. Le gouvernement a choisi la Caisse des dépôts comme opérateur de ce programme qui se met en place. L'argent est disponible. J'invite les professionnels du secteur à se rapprocher de la Caisse des dépôts. Trois outils sont mobilisés : un fonds de capital développement de 100 millions d'euros de la Banque publique d'investissement, un fonds d'investissement de 400 millions d'euros pour les équipements et infrastructures touristiques dans les territoires, et une enveloppe de 500 millions d'euros pour l'héber-gement. Ils ne demandent qu'à être utilisés. Les projets d'envergure et viables ne sont pas encore assez

Recueilli par J.-B. G.

nombreux.

Le littoral tire la saison régionale

NOUVELLE-AQUITAINE La forte fréquentation des plages entre mi-juillet et mi-août ne compense que partiellement une saison mal engagée

La météo maussade du printemps et le nombre peu élevé de ponts au mois de mai cette année ont contribué, autant que le climat social, au coup de frein sur les réservations enregistré par tous les professionnels lors de l'avant-saison. « Dès le mois de juin, on a noté des baisses dans l'hôtellerie sur le littoral de Charente-Maritime comme à Bordeaux, un temps épargné par l'aubaine de l'Euro », assure Didier Arino, le patron du cabinet spécialisé Protourisme, « Nous avons connu un début de saison chaotique », admet Régine Marchand, la présidente du Comité régional du tourisme de la Nouvelle-Aquitaine. De fait, les touristes américains et asiatiques se sont faits beaucoup moins nombreux à Bordeaux et à Saint-Émilion cet été. L'activité croisière

est, elle aussi, en repli. La Cité du vin de Bordeaux a réalisé un très bon départ. Mais on ne compte que 25 % d'étrangers parmi les premiers visiteurs. Les objectifs sont supérieurs.

Besoin de sécurité

Depuis la mi-juillet, c'est à nouveau l'embellie. Le littoral atlantique de la nouvelle région a largement tiré l'activité de la haute saison. « La Côte basque, notamment, a réussi une très belle saison », indique Didier Arino.

Selon la dernière enquête du Comité régional du tourisme, 81% des professionnels des destinations littorales sont satisfaits des scores estivaux, de Ré à la Côte basque en passant par Mimizan et Arcachon. À l'intérieur, l'optimisme des acteurs du tourisme est moindre (65 %), voire mitigé (52 %) pour ce qui est de la venue des Européens dans nos campagnes.

Le Futuroscope et les autres parcs ou aquariums ont vécu une bonne saison d'ensemble, comme les villages de vacances et résidences de tourisme plus sécurisés pour les familles. Si le tourisme urbain à Bordeaux, Poitiers et Limoges a davantage souffert de la psychologie collective post-attentats, en revanche le thermalisme et la thalassothérapie se sont bien tenus, selon la même étude régionale.

À l'intérieur, les campings les plus attractifs ont cartonné. Mais la baisse de la fréquentation s'est fait ressentir un peu partout, même si les Européens présents ont légèrement plus dépensé que l'an passé.

La canicule continuera jusqu'à demain au moins

TEMPÉRATURE Les relevés des maximales dans la région opérés hier par Météo France attestent la poursuite de la canicule: 30,6 °C à La Rochelle, 35,7 °C à Angoulême, 34,7 °C à Bordeaux, 36,6 °C à Périgueux, 35,3 °C à Mont-de-Marsan, 36,1 °C à Agen, 33,9 °C à Pau et 35,4 °C à Bayonne. Le record est pour Biscarrosse, dans les Landes, avec 37,5 °C. Après la nuit la plus chaude de la semaine, les températures devraient atteindre les mêmes sommets aujourd'hui ou être en légère baisse. Mais elles seront de nouveau à la hausse demain.

Burkini: le Conseil d'État va trancher

RELIGION La plus haute juridiction administrative, chargée de juger de la légalité des arrêtés anti-burkini, rend sa décision à 15 h

Le Conseil d'État rend aujourd'hui à 15 heures sa décision sur la légalité d'un arrêté anti-burkini, tranchant un débat qui enflamme la France depuis plusieurs jours, divise le gouvernement et suscite l'incompréhension à l'étranger.

plus haute juridiction administrative fera jurisprudence. En effet, pris cet été pour interdire ce vêtement, une trentaine d'arrêtés municipaux sont en jeu. Les textes, sans mentionner le terme de « burkini », exigent le port sur les plages de tenues respectueuses « des bonnes mœurs et de la laïcité », mais ce sont bien les tenues de bain islamiques qui sont visées.

Le gouvernement divisé

Un collège de trois juges a ainsi examiné hier la requête déposée par la Ligue des droits de l'homme (LDH) et le Collectif contre l'islamophobie Très attendue, l'annonce de la en France (CCIF) qui ont demandé

la suspension de l'un de ces arrêtés. décidé par la commune de Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes).

Néanmoins, le débat s'est envenimé, jusqu'à diviser au sein du gouvernement. La ministre de l'Éducation, Najat Vallaud-Belkacem, a estimé que « la prolifération » des arrêtés n'était « pas la bienvenue », tandis que sa collègue de la Santé, Marisol Touraine, y voyait une « stigmatisation dangereuse pour la cohésion de notre pays ». Ces arrêtés « ne sont pas une dérive », a rétorqué le Premier ministre, Manuel Valls. Un avis qui ne fait pas l'unanimité à l'étranger.

Nouvelle polémique à Nice

Les observateurs alternent en effet entre incompréhension et consternation, surtout depuis la publication mardi soir de photos du contrôle par quatre policiers municipaux d'une femme voilée, mais pas en burkini, sur une plage

Ces images ont fait la une du « New York Times », la presse allemande a évoqué une « guerre de religion ». Le maire de Londres, Sadiq Khan, a lui estimé hier que « personne ne devrait dicter aux femmes ce qu'elles doivent por-

CHÂTEAUBERNARD

Il contera Jean Monnet aux Jardins de Louise

« C'est à 15 heures pétantes », tient à préciser Jean-Vincent Coussié, à propos de sa conférence, donnée demain. Ce nonagénaire convie le public à venir le rejoindre à la maison de retraite des lardins de Louise, ce sera gratuit.

Le thème : Jean Monnet. Il met un point d'honneur à parler de l'homme. méconnu des Cognaçais, ce qui le fait et le fera toujours râler :«On ne parle pas de Jean Monnet à Cognac.[...] Il repose au Panthéon (Paris), c'est bien qu'il a fait quelque chose.»

Jean Monnet et le cognac

Jean-Vincent Coussié s'est plongé dans « Mémoires », de Jean Monnet-dédicacé de son secrétaire, François Fontaine-et se fait volontiers conteur. « Jean Monnet m'a toujours fasciné par son travail dans le cognac. Fils de Jean-Gabriel Monnet, négociant en cognac, il ne voulait pas faire d'études. Il avait dit à son père : "Je veux travailler avec toi". "Oui, mais tu vas apprendre l'anglais de façon impeccable", avait rétorqué son père. »

Le futurartisan de la construction européenne va alors à Londres découvrir des gens nouveaux : « Autrefois, les contrats n'étaient pas écrits avec les Anglais, écrivait-il. Quand on était d'accord, c'était le check. C'est là où



Jean-Vincent Coussié, un conteur plein de verve. PHOTOS. B.

j'ai appris à me déterminer sur les gens et c'est là où j'ai appris ce qu'était l'action collective.»

Jean-Vincent Coussié incarne son personnage de façon troublante. Pourtant, l'homme le concède volontiers:lorsqu'il travaillait encore, il ne connaissait que peu Jean Monnet et lisait son actualité en diagonale. Ce retraité tire sa verve d'une vie professionnelle riche qui a commencé en 1947. Diplômé de l'Institut national agronomique à Paris, il débute sa carrière à la coopérative viticole de Cognac, dont il deviendra le directeur

en 1965. À l'heure de la retraite, il raconte son expérience dans un livre, « Le cognac et les aléas de l'histoire », publié par l'Université francophone d'été de Jonzac. « Le cognac. Un produit régional, un marché mondial », verra le jour en 2011 (disponible au musée de Cognac).

Cette année, le retraité s'est réabonnéau «Times », pour éviter, à son tour, que son anglais ne file.

Sandra Balian

À15heures, aux Jardins de Louise, 12, rue Louise-Michel Gratuit

Le commissariat renforce ses effectifs

SÉCURITÉ Neuf recrues arrivent pour la rentrée afin de consolider l'action d'un commissariat à l'activité soutenue

JONATHAN GUÉRIN j.guerin@sudouest.fr

a rentrée est synonyme de nouveauté pour le commissariat de Cognac-Châteaubernard. En tout, neuf fonctionnaires vont rejoindre, au 1º septembre, les 57 policiers déjà présents. « C'est une bonne nouvelle, se réjouit le commandant Frédéric de Vargas. Vu le contexte actuel, et comme beaucoup d'autres services, nous avions quelques difficultés de fonctionnement. C'est donc un apport important. On nous donne aujourd'hui les moyens de mieux travailler encore. »

En effet, les effectifs bondissent de 15,5 % «Il ya eu beaucoup de fluctuations en raison des départs et des retraités, mais nous sommes . dans une phase montante au niveau du personnel depuis 2009 », précise le commandant.

Surtout, cette évolution confirme à la fois une forte activité judiciaire à Cognac et les résultats de la police. « On a un nombre d'affaires assez similaire à Angoulême. Alors on va essayer d'augmenter la réactivité de nos services, en s'impli-



Le commandant de Vàrgas se félicite d'avoir du renfort. PHOROLIG.

quant particulièrement dans la lutte contre l'insécurité routière et les stupéfiants. Il va y avoir une montée en puissance sur ces gros dossiers.»

Des travaux pour l'accuell

Et les nouveaux venus ont du bagage. Un ancien membre de la brigade criminelle va ainsi devenir le quatrième officier, afin de renforcer l'encadrement. Trois enquêteurs porteront à 12 le nombre des « procéduriers », tandis que cinq policiers de terrain vont permettre d'étoffer les équipes au moment de soutenir les patrouilles, lorsque l'activité est la plus chargée (le début de soirée et la nuit).

Enfin, début septembre, le commissariat lui-même va engager sa mue: l'entrée du bâtiment de 500 mètres carrés va être totalement refaite. Les travaux dureront quinze jours et visent à « accueillir, le public dans de meilleures conditions, tout en maximisant la sécurité».

Les archives municipales changent d'échelle

PATRIMOINE

Le service passe sous la coupe de Grand-Cognac. Des élus confient leurs craintes

PHILIPPE MÉNARO p.menard@sudouest.fr

epuis le l'août, les archives municipales et ses deux employées sont passées du giron de la commune de Cognac à celuide Grand-Cognac. La mutualisation se fait dans le cadre d'un « service commun », et non d'un transfert. La nuance est importante. Dans le premier cas, l'intercommunalité prend directement le service à sa charge. Dans le deuxième, la commune aurait dû compenser le coût à l'euro près.

Il s'agit donc d'une économie conséquente, plus de 100 000 euros, pour Cognac, dont on sait les difficultés financières. Mais les autres communes ont aussi à y gagner. Certaines n'ont pas les moyens ou les connaissances pour procéder dans les formes à l'archivage de leurs documents, qui est une obligation légale. Par un simple système de convention avec Grand-Cognac, elles pourront disposer d'un conseil et d'une assistance gratuite, intitulée « accompagnement à l'archivage ».

« Saturationdu personnel »

« C'est du gagnant / gagnant », estime Michel Gourinchas, maire de Cognac et président de Grand-Cognac. La démarche fait toutefois tiquer deux élsis, qui ont exprimé leurs craintes lors du conseil municipal du 19 juillet : Gérard Jouannet, l'adjoint à la culture, et Richard Ferchaud, conseiller d'opposition. Tous deux ont en commun d'être professeurs d'histoire-géographie, ce qui les sensibilise doublement à la question. « Ce n'est pas une ligne politi-



Les créneaux d'ouverture au public, le mardi et le vendredi, ne changent pas. PROTO ARCHIVES ANNEUX AUG

que. C'est une ligne de métier. Nous avons une conscience aïgue de l'importance de ces archives pour un territoire », glisse Gérard Jouannet.

Les archives assurent deux missions. La première, obligatoire, porte sur la classification et la conservation des documents officiels. La deuxième, facultative, concerne la gestion des archives historiques. Dans le nouveau fonctionnement, l'accès à ce service sera refacturé à la commune demandeuse.

Avec un champ d'action étendu à 14 communes, et bientôt beaucoup plus si le dispositif est confirmé par la Communauté d'agglomération, Gérard Jouannet note que les archivistes auront moins de temps pour se pencher sur la partie patrimoniale.« Il y aura forcément une saturation du personnel », juge-t-il. Il se demande aussi dans quelle mesure les services de la Ville pourront s'appuyer sur ce trésor, puisque ces interventions seront facturées.

La convention prévoit que deux jours et demi au moins resteront consacrés à Cognac. Les créneaux d'ouverture au public, le mardi sur rendez-vous et le vendredi après-midi sans rendez-vous, sont maintenus. Le service des archives a été relancé en 2009, après quelques années de flottement. Son apport a été précieux, notamment pour la foisonnante activité du service Ville d'art et d'histoire.

Des pistes alternatives

« Est-ce qu'on acceptera des fonds privés nouveaux ? », s'interroge l'adjoint à la culture, qui vante le travail en cours sur la valorisation du fonds de photographies Goguet. Qu'adviendra-t-il, par exemple, d'un fonds comme celui du Cognac Cyclotourisme Club, récemment transmis?

Michel Gourinchas se veut rassurant. Pour lui, « on est en train de jeter les bases d'un outil d'avenir », dont l'intérêt est bien communautaire. Pour Gérard Jouannet, il ne faut pas que cela envoie aux oubliettes des problématiques très cognaçaises. Il veut travailler sur des « propositions », en réfléchissant notamment à des liens avec les archives des musées et celles de la bibliothèque. Une autre piste, à plus long terme, viserait à constituer un pôle autour des archives des métiers du cognac, en faisant appel à des ressources privées.



Canicule: attention aux plus fragiles

■ Pour faire face aux pics de chaleur, centres sociaux et associations d'aides à domicile multiplient appels et passages auprès des plus fragiles ■ Les entreprises s'adaptent aussi.

Amandine COGNARD

qu'il fait chaud comme ça, je panique témoigne Raymonde Pignoux, 77 ans. Paralysée des jambes et du bras droit depuis un AVC, en mars, cette habitante de Ruffec, alitée en permanence, est suivie par l'association d'aide à domicile Saad, basée à Ruffec. «D'habitude on vient la voir trois fois par jour, mais, comme pour beaucoup, pendant la canicule, on augmente le nombre de passages», décrit Sylvie Ducarouge, aide-soignante et directrice de la Saad. Elle et son équipe passeront cinq fois, à tour de rôle chez Madame Pignoux toute la se-

99

Elle ne ressent pas particulièrement le besoin de boire et a peu d'appétit.

maine. «On ajoute des petits passages d'un quart d'heure au moment du repas, de la collation ou du coucher pour s'assurer qu'ils boivent suffisamment, qu'ils mangent, et les rafraîchir, en leur passant un gant de toilette par exemple.»

«Le gant, ça fait du bien», assure Raymonde, dont le ventilateur tourne à plein régime, «mon voisin, qui a 70 ans, vient me le cou-per tous les soirs avant de dormir et m'ouvre la fenêtre pour la nuit», décrit-elle. Sur la tablette devant elle, un vaporisateur d'eau fraiche «que ma fille m'a apporté» et une petite bouteille emplie d'eau à la menthe. «Je n'aime pas l'eau plate, je préfère quand c'est sucré», sourit malicieusement la septuagénaire. Avec cette chaleur, «les journées paraissent aussi plus longues, témoigne-telle. Les volets sont fermés, c'est triste. Alors avoir des visites, c'est capital.» Après avoir enregistré pour la énième fois le numéro de la Saad dans le téléphone de Madame Pignoux, Sylvie quitte la maison, promettant de repasser trois heures plus tard

uJe ne ressens pas la sensation de chaleurs

Quelques kilomètres plus loin, à Aizecq, hameau rattaché à Nanteuil-en-vallée, Sylvie fait un passage supplémentaire chez Lucienne Gérardi, une dame qui va sur ses 101 ans et vit toujours seule chez elle. Dès son arrivée, elle constate que la vieille dame porte un gilet polaire fermé, elle lui ouvre aussitôt et vérifie le

Magalle, intervenante de la Soad (Services d'aide et d'occompagnement à domicile) rafraichiT Raymonde Pignoux 77 ans, à l'aide d'un brumisateur d'eau. Photos Majid Bouzzit.



Sylvie Ducarouge, aide-soignante à domicile rappelle à Rémi et Marcelle Brousseaud, 90 et 94 ans, de blen garder leur porte fermée pour rester au trais. P

thermomètre placé dans la pièce. 25,8 °C. «La chaleur? De toute façon je ne la ressens pas», sourit Lucienne, qui refuse d'avoir un ventilateur, qu'elle trouve trop agressif. «C'est là tout le danger, explique Sylvie Ducarouge. Elle ne ressent pas non plus particulièrement le besoin de boire et a peu d'appétit, alors on vient lui rappeler de manger

et boire son jus d'abricot, qu'on coupe avec de l'eau.» Car, elle non plus, n'aime pas l'eau plate. «C'est pas bon !», assure la centenaire au caractère bien trempé.

elis ont tendance à rester au lits

«Les personnes très âgées ont tendance à se réfugier dans leur lit et dormir davantage, décrit l'aidesoignante. Alors, le matin, on les appelle pour leur dire de se lever et de s'hydrater. On met aussi des bouteilles d'eau un peu partout, près du lit, dans la salle d'eau, pour qu'ils y pensent.» Dans le hameau d'à côté, Rémi et

Dans le hameau d'à côté, Rémi et Marcelle Brousseaud, 90 et 94 ans, sont attablés, et occupés à couper des tomates pour leur repas du soir. «C'est ça, les félicite Sylvie, il faut manger du frais, les tomates c'est plein d'eau. Et vous avez bu ?» «Oui, répond malicieusement Rémi en levant son

«C'est de l'eau qu'il faut boire», leur rappelle l'aide soignante, les félicitant d'avoir gardé la porte bien fermée. «Il ne faut surtout pas sortir», insiste-t-elle. «Ça va durer longtemps ? Questionne Marcelle, on est fatigués avec cette chaleur...» «Jusqu'à dimanche normalement», indique Sylvie, les embrassant avant de poursuivre. Il est 16 h 30 et sa journée est loin d'être terminée. Les 14 aides-soignantes et intervenantes de l'association enchaînent les heures. «Des passages supplémentaires qu'on ne facture pas aux clients mais qu'on estime indispensables», décrit la professionnelle de la petite structure. «La communauté de communes nous a proposé de l'aide, sûrement pour prendre le relais des appels téléphoniques. Pour l'instant j'ai refusé, mais si la vague de chaleur continue trop longtemps, j'y ferais peut-être appel.»

verre de vin rouge.»

Des salles fraîches à disposition

Durant l'alerte canicule, chaque commune veille à prendre soin des personnes recensées dans son fichier canicule. À Angoulême, c'est le Centre communal d'action sociale, CCAS, qui en a la charge. «Sur les 904 personnes de plus de 60 ans ayant répondu en mai au questionnaire envoyé par la municipalité, nous avons pu en joindre 778 au début de l'été, explique Dominique Guyonnet, directrice du CCAS. Ce Jeudi matin, nous avons réétudié tous leurs dossiers et appelé une vingtaine d'entre eux, qui paraissalent les plus isolées et les plus fragiles. Nous leur avons demandé comment ils allaient et redonné les principaux conseils.» L'équipe de portage des repas à domicile est également plus vigilante, et signale toute personne en difficulté. «On alerte alors le volsinage, ou, si ce n'est pas possible, on amène nousmême de l'eaux, explique la directrice qui rappelle qu'une salle fraîche est à la disposition des personnes qui le souhaite dans chaque lieu d'accuell de personnes âgées (Ehpad, maisons de retraites...). Chaque personne peut y être accueillie à la journée, et profiter des animations gratuitement pendant l'alerte canicule, seul le repas est payant. Dominique Guyonnet prévient également que cette chaleur induit une fatique supplémentaire chez les personnes à la santé précaire, ales chutes sont plus fréquentes durant ces périodes. Les personnes fragiles doivent donc être particulièrement vigilantes, si elles se sentent nauséeuses le matin, qu'elles n'hésitent pas à appeler le 15 ou leur médecin, cela peut être un signe de déshydratation».

Pas de rafraîchissement avant dimanche

Classée en vigilance Orange par Météo-France et en «Alerte canicule» de niveau 3 par la Préfecture, la Charente a enregistré des pics de chaleur jusqu'à 38 et 39 °C hier. Des températures qui ne baisseront que jusqu'à 20 °C au cours de la nuit pour remonter ce autourd'hui à 27 °C le matin et 34 °C

ringe par l'après-midi. Des maximales à 35 °C sont à nouveau attendues à ar la Angouléme, Villebots-Lavalette, ainsi que dans tout le Nord-Charente. Si l'aierte canicule de Météo-France est tures qui ne 20 °C au 7 h au plus tôt, les prévisions ne laissent entrevoir une réelle accaimile natin et 34 °C des températures que dimanche.

■ Neuf policiers supplémentaires arrivent au commissariat ■ La majorité d'entre eux prend ses fonctions le 1^{er} septembre ■ Portant le nombre de fonctionnaires à 67.

Cognac: +15% d'effectifs pour la police nationale

Maurice BONTINCK m.bontinck@charentelibre.fr

rois enquêteurs, un encadrant et cinq policiers en plus sur la voie publique. Soit neuf policiers supplémentaires pour le commissariat dirigé par le comman dant Frédéric De Vargas, à la tête d'une équipe de 67 fonctionnaires à partir du 1" septembre, date à laquelle la grande majorité des renforts arrive. Une augmentation des effectifs de plus de 15% pour la police nationale qui intervient sur les communes de Cognac et Châteaubernard. «Évidemment c'est une très bonne nouvelle», explique le patron des policiers, en poste à Cognac depuis décembre 2009.

Avec des fonctionnaires issus de grandes zones urbaines de la région parisienne et même de services spécialisés, comme la brigade criminelle. Des arrivées attendues de longue date, à l'image du recrutement du numéro 4 du service,



Sur les affaires de stupéfiants, notre activité est presque équivalente à celle de la circonscription d'Angoulème, avec quatre fois moins d'habitants.



L'arrivée de neuf policiers doit permettre d'intensifier la lutte contre l'insécurité routière et le trafic de stupéfiants. Photo archives CL

sur un poste vacant depuis deux ans et demi. «Ces arrivées sont d'abord liées à l'augmentation de notre activité judiciaire, précise le commandant. En particulier dans la lutte contre l'insécurité routière et surtout contre les stupéfiants. Sur cette partie stupéfiants, notre activité est pratiquement équivalente à celle de la circonscription d'Angoulème, avec quatre fois moins d'habitants»...

S'il explique avoir bénéficié d'une «augmentation progressive des effectifs depuis 2009», ces neuf arrivées d'un seul coup viennent compléter un commissariat parfois «à la limite du sous-effectif». Les patrouilles seront ainsi renforcées, en particulier le soir et la nuit, «les moments les plus criminogènes».

allontée en puissance sur les gros dossiers»

Cela devrait se voir aussi dès la semaine prochaine pour la rentrée scolaire, avec trois patrouilles présentes à l'entrée des écoles, au lieu de deux actuellement, ou encore pendant le festival Coup de chauffe des 3 et 4 septembre prochain (lire encadré ci-dessous).

«Avec trois procéduriers [enquêteurs, NDLR] de plus, nous aurons les moyens de travailler mieux, pas seulement sur les stupéfiants mais aussi sur les affaires financières ou le suivi de la téléphonie», explique encore Frédéric De Vargas en évoquant une «montée en puissance sur ce type de gros dossiers».

Avec ces arrivées, les effectifs risquent d'être un peu à l'étroit dans les 500 m1 du commissariat cognaçais, installé dans une ancienne maison bourgeoise de la rue Richard, derrière le jardin public. «C'est vrai qu'on ne pourra plus pousser les murs.» Des travaux vont tout de même débuter dès la semaine prochainé et pendant quinze jours, pour améliorer l'accueil des plaignants, eux aussi à l'étroit dans le petit bureau situé à l'entrée. «Nous allons aussi ajouter des caméras à l'entrée et une gâche électrique à la porte pour amélioger la sécurité des personnels», ajoute le commandant Frédéric De Vargas.

Coup de chauffe: sécurité renforcée

Vu le contexte national, le festival Coup de chauffe qui se déroule dans les rues de Cognac les 3 et 4 septembre, fait l'objet d'une attention particulière des autorités. «La sécurité sera bien sûr renforcée», explique le sous-préfet Jean-Yves Le Merrer, alors qu'une réunion tenue aujourd'hul, doit finaliser le dispositif mis en place.

La configuration ne permettra pas de mettre des plots en béton à l'entrée, puisque le festival se déroule dans toute la ville. Côté police, les effectifs seront aplus nombreux que les années précédentes» et le commandant De Yargas s'appulera sur sept réservistes pour assurer la sécurité d'un événement qui propose une centaine de spectacles.

Le burkini divise le gouvernement

ajat Vallaud-Belkacem et Marisol Touraine ont affiché hier leur désaccord avec Manuel Valls au sujet des arrêtés municipaux anti-burkini, condamnés par les ministres de l'Education et de la Santé mais soutenus par le chef du gouvernement.

De son côté, François Hollande a appelé, dans une claire allusion au débat virulent sur le burkini, à ne céder ni à la «provocation» ni à la «stigmatisation», à l'issue d'une rencontre avec des dirigeants sociaux-démocrates européens.

«Je suis contre le burkini», a déclaré Mme Vallaud-Belkacem, rappelant ses «convictions féministes», avec des «femmes libres et fières de leur corps».

Mais la ministre de l'éducation a ajouté que «la prolifération des arrêtés sur le burkini (...) n'est pas bienvenue», car «car elle pose la question de nos libertés individuelles». «Jusqu'où va-t-on pour vérifier qu'une tenue est conforme aux

Le sujet, c'est l'efficacité face au terrorisme

bonnes mœurs?», s'est-elle interrogée, jugeant également que «cela libère la parole raciste». ■ Najat Vallaud-Belkacem et Marisol Touraine se sont élevées hier contre la «prolifération» des arrêtés anti-burkini tout en s'affirmant opposées à ce vêtement de bain

■ Le Conseil d'État tranche aujourd'hui

«Pour moi, rien n'établit de lien entre le terrorisme de Daech et la tenue d'une femme sur une plage», a-t-elle conclu.

Pour Marisol Touraine, la référence au burkini comme une menace n'a pas lieu d'exister: «c'est oublier que la laïcité n'est pas le refus de la religion (...) elle ne peut pas et ne doit pas devenir le fer de lance d'une stigmatisation dangereuse pour la cohésion de notre pays», note-telle sur son blog. Et refuse de «faire du port du voile l'expression d'un refus de la République».

«Non, je pense que ces arrêtés ne sont pas une dérive», a répondu Manuel Valls sur RMC.

«C'est une mauvaise interprétation des choses. Ces arrêtés ont été pris



La ministre de l'Éducation a rappelé hier ses «convictions féministes», avec des «femmes libres et fières de leur corps».

au nom même de l'ordre public. Ils ont été pris à un moment donné, dans des plages du sud de la France, quelques jours après l'attentat de Nice dans un contexte particulier. Et le burkini, oui, encore une fois, c'est l'asservissement

core une fois, c'est l'asservissement de la femme. Et les hommes et les femmes de progrès doivent le dire avec beaucoup de force», a ajouté le Premier ministre.

«Je ne suis pas d'accord avec elle. Ou alors c'est elle qui n'est pas d'accord avec moi», a-t-il admis au sujet de la ministre de l'éducation. Interrogée plus tard lors d'un-déplacement, Mme Vallaud-Belkacem a dit ne pas voir «de différence entre les déclarations de Manuel Valls et les [siennes]».

«Je suis d'accord avec Manuel Valls quand il dit qu'il ne faut pas légiférer sur le burkini. Nous sommes évidemment d'accord sur l'essentiel. Le sujet, c'est l'efficacité face au terrorisme», a-t-elle ajouté.

Proche de Manuel Valls, le sénateur (PS) Luc Carvounas a semblé prendre ses distances avec le Premier ministre: «De la même manière que la loi ne demande pas aux femmes de ne pas porter de voile sur l'espace public(...) je ne vois pas pourquoi on les empêcherait si elles le souhaitent de porter le burkini dans l'espace public».

«Il y a d'autres choses plus importantes en France», a pour sa
part estimé la maire (PS) de Paris Anne Hidalgo, en présence
de son homologue londonien,
Sadiq Khan, lui aussi opposé à
l'interdiction du burkini. «Aller
chercher un sujet comme celuilà et le poser comme l'alpha et
l'oméga autour duquel toute la
vie politique devrait être tournée (...), je trouve que l'on est
dans une sorte d'hystérie médiatique qu'il faut arrêter», a-t-elle
lancé.

«On a vu des arrêtés pris dans des endroits où il n'y avait aucun problème, aucun trouble. Les maires qui les ont pris, certains avaient des raisons». Mais «attention au risque de dérapage, de dérive et de stigmatisation», a pour sa part déclaré le porte-parole du gouvernement, Stéphane Le Foll, sur iTELE.

Le Conseil d'État

Le Conseil d'État rendra aujourd'hui à 15H sa décision sur la légalité d'un arrêté anti-burkini, tranchant un débat qui enflamme la France depuis plusieurs jours, divise le gouvernement et suscite l'incompréhension à l'étranger, Très attendue, la décision de la plus haute juridiction administrative fera Jurisprudence, une trentaine d'arrêtés municipaux similaires pris en France cet été étant en jeu. Un collège de trois juges a examiné hier la requête déposée par la Lique des droits de l'homme (LDH) et le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF) qui ont demandé la suspension en urgence d'une interdiction du burkini décidée par la commune de Villeneuve-Loubet, sur la Côte d'Azur Au nom de la LDH, Me Patrice Spinosi

a dénoncé une «atteinte à la liberté de conscience et de religion», demandant aux juges de «s'abstraire de la polémique politique pour dire le droit», soulignant l'aimpact considérables de la décision du Conseil d'Etat.

Au contraire, le conseil de la commune de Villeneuve-Loubet a tâché de ramener le débat à des enjeux locaux et singuliers, Me François Pinatel plaidant «une situation particulière» dans «une géographie particulière avec des tensions extrêmes».

En Écosse, le voile autorisé aux policières

Les politières écossaises sont désormais officiellement autorisées à porter le volle islamique, a annoncé mardi la police écossaise. ate hijab va devenir un accessoire optionnel de (notre) uniformen; a indiqué la police écossaise sur son site internet.

A travers cette mesure, Police Scotland dit vouloir «encourager les femmes musufmanes, qui n'envisagealent pas jusqu'ici une carrière dans la police, à revoir leur décision».



Une cinquantaine de femmes ont installé une fausse plage hier devant l'ambassade de France à Londres pour protester contre l'interdiction du burkini.

Sarkozy Il veut une loi

icolas Sarkozy, candidat à la primaire de la droite, s'est attaqué hier à l'exécutif en promettant d'être le président qui «rétablira l'autorité de l'Etat» lors d'un meeting à Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), devant plus de 2,000 personnes réunies dans un gymnas. L'ex-chef de l'Etat a de nouveau réaffirmé son opposition au burkini et prôné une loi interdisant le voile «à l'école, à l'université, dans les services publics, dans les entreprises». Il a aussi recueilli un large aval de la salle quand il a parté du service militaire obligatoire pour les décrocheurs scolaires, la baisse des droits de succession et de l'impôt sur le revenu.

Éleveurs: «Si on n'a rien, on casse»

La détermination des producteurs de lait était intacte hier à l'ouverture des discussions avec le géant Lactalis, qui collecte un cinquième du lait en France, mais le paye moins cher que les autres industriels

Des représentants des éleveurs laitiers et du groupe Lactalis étaient réunis hier à Paris pour tenter de sortir de la crise actuelle avec le blocage depuis quatre jours du siège lavallois du géant laitier, accusé d'acheter le lait aux producteurs à un prix trop faible. La réunion a démarré en début d'après-midi, en présence du médiateur des relations commerciales agricoles, Francis Amand, à la Maison du Lait, à Paris. Les participants n'ont fait aucun commentaire à leur arrivée.

L'objectif principal est d'avancer sur la question du prix d'achat du lait, car selon la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL), le géant mondial Lactalis est l'entreprise qui rémunère le plus mal ses éleveurs, par rapport aux laiteries concurrentes.

A 256,90 euros la tonne achetée en juillet, Lactalis se retrouve loin derrière le groupe Laïta et la société Silav (290 euros la tonne) ou encore la laiterie Saint-Père, filiale d'Intermarché, qui rémunère les éleveurs 300 euros les 1.000 litres. «La question-clé pour sortir du conflit, c'est la question du prix», a confirmé mercredi Christiane Lambert, la vice-présidente de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA).

Chez les organisations de producteurs, «on veut une visibilité jusqu'à la fin de l'année et un engagement écrif sur une nouvelle méthode de fixation du prix du lait», a renchéri Florent Renaudier, producteur de lait en Mayenne et



membre du conseil d'administration de la FNPI., la branche laitière de la FNSEA, qui sera présent à la réunion.

Source: FranceAgrime

Le siège de l'usine de Lactalis «est prévu pour durer jusqu'à vendredi. La réunion a lieu jeudi. En fonction de l'issue de la réunion, nous aviserons», a précisé Mme Lambert. Les résultats de cette réunion seront donc scrutés par les manifestants qui occupent jour et nuit depuis lundi un rond-point rebaptisé «honte du lait», près de l'usine lavalloise de Lactalis.

«Nous ne voulons pas être des assistés de l'État, nous voulons gagner un salaire correct avec un prix du lait correct», déclare Sylvie, une agricultrice de la Sarthe en contrat avec le groupe Bel (Vache qui rit). «Il va nous lâcher quelques centimes pour avoir la paix sociale, mais ça ne va pas résoudre le problème», prédit un autre agriculteur, lui aussi en contrat avec Bel.

INFOGRAPHIE CL

Que se passera-t-il si les éleveurs n'obtiennent rien? «On casse, on n'a plus rien à perdre, répond-il. Si c'est pas le suicide, c'est casser».

Le combat des femmes

«En 20 ans, on n'a jamais connu de crise aussi longue, c'est angoissant, humiliant, stressant, et cette angoisse on la transmet à nos enfants», se désole Catherine Taveau, dont le mari exploite un élevage porcin à Questembert (Morbihan). Alors que la crise n'épargne quasiment aucune filière d'élevage, les femmes témoignent de plus en plus de leur désespoir, dans un univers où vie familiale et vie professionnelle sont étroitement imbriquées. «Divorces, dépressions, problèmes d'alcool, il faut que l'entourage soit fort», Indique Catherine Taveau, 56 ans. «Le gros problème aujourd'hui, ce n'est même plus d'avoir un revenu, mais de payer les factures», poursuit cette femme qui travaille à la Chambre d'agriculture, ajoutant que son mari an'a pas connu de revenu positif-depuis 4-5 ansa

En première ligne, les femmes gèrent souvent les comptes des exploitations et du ménage, se battent avec les créanciers, payent les études des enfants... «C'est la temme qui porte la famille, son mari et le travail, il y a tout un poids sur notre doss, reconnaît Béatrice Briand, productrice de laît dans le Morbihan, qui a dû prélever sur son Plan Epargne Engement «pour passer l'hiver».

Marcel Denieul, président de la Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine, s'était lui-même alarmé récemment des répercussions de la crise sur les tamilles, «Nous recevons des appels de femmes qui ne savent pas comment elles vont passer la rentrée scolaire. La vie familiale est quasiment sacrifiée», avait-il déclaré. Selon la Mutualité sociale agricole (MSA), les femmes en activité dans les exploitations étalent plus de 500.000 personnes en 2014. «Avec la crise, les familles vivent souvent avec un seul revenu gagné à l'extérieur, et cela crée des tensions dans les couples», constate Marie-Hélène Briand, membre de la commission nationale des agricultrices de la Fédération nationale des exploitants agricoles (FNSEA). Selon la Mutualité sociale agricole (MSA), les appels au numéro de prévention du suicide Agri'écoute sont passés de 90 par mois fin décembre, à environ 300 début 2016. «On n'entend pas parlei des suicides en milieu agricole, afors qu'il y en a plus d'un par jours, constate amèrement Charlène Guérin, fernme d'un producteur laitier du Calvados et mère de deux enfants. Elle a contribué à créer un groupe sur Recebook, «Les Foulards noirs», «Cela fait référence à nos grands-mères qui portaient des foutards pour la traite et le noir symbolise le deuil de cette agriculture que nous portons», explique-t-elle. Quant aux enfants, its sont souvent aprivés d'un tas de choses», reconnaîtelle, attristée. Cette année, elle assure avoir pris «pour la première fois en 11 anso, des vacances en famille.

SANTÉ

La consultation à 25 euros officialisée

Le passage à 25 euros de la consultation chez le généraliste à partir de mai 2017 a été officialisé hier par la signature d'une nouvelle convention tarifaire loin de soulever l'enthousiasme des syndicats de médecins libéraux (SML) et sans l'appui du premier d'entre eux, la CSMF.

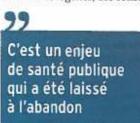
Ses adhérents se sont exprimés à 62,9% contre la nouvelle convention, a annoncé son président Jean-Paul Ortiz à l'issue du vote organisé hier en début d'après-midi. Le texte, qui fixe les honoraires des 115,000 médecins libéraux et régit leurs relations avec l'Assurance maladie pour cinq ans, est «très en-dessous de ce que nous espérions. On voulait un vrai projet novateur pour la médecine libérale, ce n'est pas le cas», a-t-il regretté.

L'absence du premier syndicat de la profession risque de peser sur la mise en œuvre du texte auprès de médecins remontés contre la loi Santé. Le Bloc prévient: même si la nouvelle convention «contient des mesures spécifiques significatives pour les spécialistes du bloc opératoire», elle «sera très insuffisante pour revaloriser l'exercice libéral et devra être complétée dès le début du prochain quinquennat par un avenant beaucoup plus ambitieux».

Des stylos parfumés qui inquiètent

UFC-Que Choisir a dénoncé hier la présence de substances toxiques dans certaines fournitures scolaires. Sur 52 articles testés, 19 contiennent des perturbateurs endocriniens ou des allergènes

une semaine de la rentrée. l'association de consommateurs UFC-Que Choisir a mis en garde jeudi contre les substances indésirables contenues dans certaines fournitures scolaires, en particulier les feutres ou stylos parfumés et les colles à paillettes. Selon les résultats de tests menés par l'association sur 52 articles couramment trouvés dans le cartable des écoliers, plus d'un tiers des produits «sont à éviter et contiennent un triste florilège de substances indésirables», explique-t-elle dans un communiqué. Parmi les produits trouvés: des phtalates (perturbateurs endocriniens) dans des crayons de couleur et dans des crayons de papier, du formaldéhyde irritant dans un stick de colle, des impuretés cancérogènes, des conserva-



teurs ou des parfums allergisants dans des encres.

Acheter un produit de grande marque n'est pas forcément synonyme de garantie: «c'est un produit Bic qui contient le plus d'allergènes et pour les cartouches



Les substances nocives peuvent être ingérées lorsque les enfants mordillent les stylos et les crayons. P

hoto archives AFP

d'encre, c'est chez Waterman et Paper Mate que nous avons trouvé les teneurs les plus élevées en méthylisothiazolinone, un conservateur particulièrement allergisant», affirme ainsi l'UFC-Que Choisir.

Les substances nocives peuvent «être ingérées lorsque les enfants mordillent les stylos et les crayons, ou passer à travers leur peau lorsque ceux-ci se tachent les doigts avec de l'encre ou de la colle», rappelle l'association.

Pourtant, note-t-elle, mis à part une marque de feutres, «aucun des produits testés n'est en infraction car ils bénéficient d'une situation réglementaire aussi vague que laxiste» en l'absence de textes spécifiques pour les fournitures scolaires, comme il en existe pour les jouets ou les téti-

Aussi, au-delà d'une demande de retrait immédiat des feutres parfumés de la marque «Giotto Turbo scents» considérés comme non conformes, l'UFC-Que Choisir appelle les autorités à renforcer la réglementation afin de «prendre en compte la sensibilité des jeunes consommateurs».

L'association recommande par ailleurs aux parents «de préférer les articles les moins à risques et déconseille l'achat des feutres ou stylos parfumés et colles à

la sécurité routière Emmanuel Barbe.

La Sécurité routière, avec l'agence du médicament, «remet à jour la liste des médicaments qui doivent être soumis aux pictogrammes», a-t-il ajouté, annonçant une prochaine «campagne de sensibilisation auprès des médecins et des pharmaciens pour qu'un rappel des pictogrammes soit fait».

«S'il y a une suspicion lors d'un accident routier, l'agent de police, sous l'autorité du procureur de la République, peut toujours demander des analyses toxicologiques», a rappelé M. Barbe, qui a toutefois souligné que contrôler tous les conducteurs avec des prises de sang était «impossible».

Les pictogrammes colorés destinés à identifier les médicaments les plus à risque pour la conduite d'un véhicule n'ont pas permis de réduire le nombre d'accidents de la route liés à ces médicaments en France, selon une étude publiée lundi par la revue British Journal of Clinical Pharmacology.

«Les informations inscrites sur les boîtes de médicaments sont pertinentes, mais ça ne suffit pas», résume Emmanuel Lagarde, principal auteur de cette étude de chercheurs de l'Inserm, qui n'a «pas vu de baisse durable du risque d'accident lié aux médicaments» après la mise en place à partir de 2007 d'un nouveau système de pictogrammes destinés à identifier les médicaments les plus à risque pour la conduite d'un véhicule.

ACCIDENTS ROUTIERS

Médicaments dangereux: la liste bientôt actualisée

La liste des médicaments dont la consommation peut être dangereuse au volant, et qui nécessitent donc un message d'avertissement, sera bientôt revue, a annoncé hier la sécurité routière, après qu'une récente étude a pointé du doigt l'inefficacité de ce système.

all faut maintenir en vie le système des pictogrammes qui reste efficace», a plaidé le Délégué interministériel en charge de



Soyez prudent Ne pas conduire



Soyez très prudent Ne pas conduire sans l'avis d'un professionnel de santé



Attention, danger: ne pas conduire Pour la reprise de la conduite, RTIVE ATUS demandez Favis d'un médecin

«Il n'y a pas de réglementation, a déploré hier sur France Info Alain Bazot, président d'UFC-Que Choisir, et les produits utilisés ne sont donc pas mentionnés sur les étiquettes. Il y a eu une mobilisation importante quand ces problèmes ont touché des produits comme les tétines ou les jouets et cela a donné lieu à des lois sur les perturbateurs endocriniens».

Maisn a-t-il insisté, des produits comme les fournitures scolaires pour les enfants ne font l'objet d'aucune réglementation. C'est un enjeu de santé publique qui a été laissé à l'abandon»: